

Conditions Générales de Vente : à lire attentivement

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations contractuels entre la société Déco ê Sens et son client (personne physique ou morale).

Tout client de Déco ê Sens reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé le devis avec la mention « bon pour accord », et avoir la capacité de contracter. La commande ne sera prise en compte qu'après acceptation des Conditions Générales de Vente de Déco ê Sens, par le client.

Toute signature du devis vaut acceptation sans réserve, des présentes Conditions.

Tout ressortissant de la communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme cause d'annulation du contrat.

Article 1 : La commande

- La signature du devis (en 2 exemplaires) vaut engagement ferme et définitif du contrat.
- La commande devient définitive quand le client appose la mention sur le devis « bon pour accord », date, signe, et qu'un acompte de 40% est adressé à la société Déco ê Sens.
- La validité du devis est de 2 mois à compter de sa remise au client.
- Les missions sont limitées à celles spécifiées dans le devis ou le contrat. Toute modification ou supplément de prestation fera l'objet d'un avenant et d'une facturation complémentaire.
- Même en l'absence d'une commande écrite du client, l'acceptation de la réception des prestations vaut confirmation de commande et acceptation des Conditions Générales de Vente.
- Pour les commandes en ligne : La validation de la commande se fera par retour du devis signé, accepté et d'un paiement par chèque à l'adresse suivante : Déco ê Sens, 27, rue Sainte Elisabeth, 67000 Strasbourg et sous réserve de la validation de Déco ê Sens des éléments fournis par le client (qualité des photos, des plans...) et du formulaire dûment rempli. La confirmation se fait par l'envoi d'un mail récapitulatif de la commande, mentionnant le délai indicatif d'exécution de la commande.

Article 2 : Les prestations

- Déco ê Sens propose des prestations de conseils en Aménagement et Décoration d'Intérieur, des Ateliers Déco et la réalisation de peintures décoratives.
- Déco ê Sens n'a pas vocation à réaliser des plans destinés à la réalisation de permis de construire et n'est pas assimilée à une entreprise de travaux. Son rôle se limite à la mise en relation client-artisan et à un accompagnement durant le chantier si option choisie.
- Déco ê Sens s'engage à tout mettre en oeuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi, en lui faisant part de l'avancée de ses réalisations. Une fois le dossier remis au client, celui-ci ne pourra pas opposer à Déco ê Sens des arguments subjectifs (de goûts) pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus de paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de Déco ê Sens, des ajustements pourront être apportés, à la demande du client.
- Les articles, les matériaux, les visuels réalisés et proposés dans les projets constituent des suggestions, et ne sont pas contractuels. Les références et les prix d'articles mentionnés dans les projets de décoration remis au client le sont à titre d'information et n'engagent en rien la responsabilité de Déco ê Sens quant à leur validité, disponibilité, livraison ou utilisation, et dépendent entièrement des fournisseurs suggérés à titre indicatif. Toute commande d'article suggéré dans un projet de décoration se fera sous l'entière responsabilité du client.
- Dans le cadre d'une prestation comprenant le suivi du chantier, à l'issue de chaque réalisation des prestations de Déco ê Sens, un bon de réception devra être signé en 2 exemplaires.
- La prestation prend fin à la remise des documents stipulés sur le devis et fait l'objet d'une facturation.
- Les Cartes Cadeaux ont une durée d'utilisation limitée à 6 mois et sont valables uniquement dans le département du Bas-Rhin.

Article 3 : Les délais de livraison

- Les délais sont définis suite à une discussion avec le client et sont spécifiés dans le devis.
- Tout engagement relatif à ces délais est dérogé dans le cas : où les conditions de paiement ne sont pas observées par le client, des retards dus au client, dus à la non disponibilité des locaux, à des travaux supplémentaires et des cas de forces majeures.
- Pour les projets en ligne : A partir de la fin du délai légal de rétractation et de la validation de la commande, il faut compter 3 semaines environ*, pour que le client reçoive par mail le projet d'une pièce de moins de 15 m². Ce délai peut varier suivant la charge de travail et le nombre de pièces commandées. *Sous conditions que le client ait répondu aux mails envoyés par Déco ê Sens pour validation des planches d'ambiance. Le délai dont le client dispose pour répondre à ces mails est de 3 jours. Si ces délais sont dépassés, Déco ê Sens se réserve le droit de prolonger d'autant le délai de remise des projets et ceci sans que le client ne puisse demander une quelconque indemnisation, pour le retard qui aura été pris.
- Concernant le suivi de chantier, un échéancier sera communiqué au client avec une date de chantier convenu à l'avance avec les prestataires.

Article 4 : Les tarifs

- Les tarifs sont en Euros, hors TVA et sont soumis à un taux de TVA de 19,6%. Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Toutefois Déco ê Sens s'engage à facturer les prestations commandées aux tarifs indiqués lors de la signature du devis.
- Les frais d'outillages, de petits matériels, de fournitures et de peintures seront facturés en supplément au titre de participation mais restent la propriété de Déco ê Sens.

Article 5 : Les modalités de paiement

- Le paiement des prestations s'effectue selon ces modalités (sauf disposition contraire précisée sur le devis) : 40% à la commande et 60% à la réception du livrable, sans escompte.
- Pour les prestations de « Conseils Couleur », « Conseils Déco », « Shopping », « Mise en place » à domicile, le montant des prestations est intégralement dû le jour de la visite.
- Les Cartes Cadeaux sont envoyées, qu'après remise en banque du chèque et de l'encaissement effectif de celui-ci au crédit de Déco ê Sens.
- Le paiement des prestations en ligne s'effectue par chèque à l'ordre de Déco ê Sens, doit être réglé en totalité et envoyé avec le bon de commande daté, signé et la mention « bon pour accord ». Le règlement ne sera encaissé qu'à partir de la date de commencement du projet.
- Le règlement ne pourra être encaissé avant le terme des 7 jours de rétractation, sauf demande expresse et écrite de la part du client souhaitant commencer le projet avant la fin du délais de rétractation.
- Aucun argument d'ordre purement subjectif avancé par le client ne pourra donner lieu au remboursement de la visite ou au non paiement de la prestation (article 2).
- Toute modification importante demandée par le client entraînera la facturation d'une nouvelle étude. Seules les petites modifications seront prise en compte.

Article 6 : Les retards de paiement

- Pour tout paiement après le délai convenu, une pénalité de retard sera appliquée, égale à trois fois le taux d'intérêt légal, en application de l'article L-441-6 du Code du Commerce. A cela s'ajoute le montant de l'indemnité forfaitaire due au créancier au titre des frais de recouvrement soit 40 €.

Article 7 : Le droit de rétractation

- A compter de la signature du devis, pour lequel le client aura versé un acompte de 40% et conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de Déco ê Sens. L'acompte versé sera restitué sous 30 jours à réception d'une lettre Recommandée avec Accusé de Réception (cachet de la poste faisant foi) indiquant son intention de se rétracter à l'adresse de : Déco ê

Sens, 27, rue Ste Elisabeth, 67000 Strasbourg.

- Cette présente disposition ne s'applique qu'aux particuliers.
- Ce droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations « Conseils couleur » et Conseils Déco », « Shopping », « Relooking sans travaux » : le paiement s'effectuant à la fin de la visite.

Article 8 : Annulation, report, modification

- En dehors du droit de rétractation dans un délai de sept jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord de Déco è Sens. En cas d'annulation, la commande ne peut être remboursée, et est entièrement due.

Article 9 : Responsabilité

- Déco è Sens n'est ni maître d'oeuvre, ni maître d'ouvrage, à ce titre, la société n'engage pas sa responsabilité contractuelle lors d'interventions de prestataires extérieurs. Son rôle consiste à mettre en relation son client avec les artisans. Le client contracte directement et librement avec chaque prestataires (peintre, plaquiste, menuisier...).
- Tout retard du prestataire extérieur ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de Déco è Sens.
- Déco è Sens peut être mandaté par son client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de réalisations de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale).
- En cas de litige, seul le prestataire à l'origine des déconvenues pourra être tenu responsable et se voir opposer les diverses garanties applicables. Déco è Sens ne pourra être tenu responsable.
- Déco è Sens recommande à ses clients de souscrire une assurance Dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 4 janvier 1978.
- Déco è Sens n'encourt aucune responsabilité en cas d'inexécution du contrat conclu avec le client résultant d'un cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté tels que l'interruption du service, une défaillance du réseau téléphonique ou du fournisseur d'accès à internet. L'indisponibilité du service ne pourrait ouvrir droit à des dommages et intérêts pour le client.
- Déco è Sens n'encourt aucune responsabilité pour tous les dommages de quelque nature que ce soit, qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par Déco è Sens et réalisées par le client.
- Pour les commandes en lignes, les éventuels retards dans les délais de livraison dus à des tiers, ne pourront être en aucun cas imputés à la responsabilité de Déco è Sens.
- Déco è Sens ne sera tenue pour responsable de tous dommages directs ou indirects quelle qu'en soit la cause, l'origine, la nature et les conséquences résultant de l'usage du site ou d'autres sites qui lui sont liés, notamment pour tout préjudice financier ou commercial, perte de programme ou de données subis par le client qui déclare avoir eu connaissance et avoir été informé de la possibilité de tels dommages.

Article 10 : Assurance

- Déco è Sens a souscrit auprès de ALLIANZ une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande de la part du client.

Article 11 : Déplacements

- Une indemnité kilométrique sera ajoutée aux prestations et calculée à partir de Strasbourg et jusqu'au domicile du client selon le tarif en vigueur soit 0,56€/km. Cette indemnité s'ajoute au-delà d'un rayon de 20 km autour de Strasbourg.

Article 12 : Confidentialité

- Le client autorise Déco è Sens à utiliser les croquis, photos, documents, projets du client pour illustrer son site ou ses documents commerciaux.
- Déco è Sens s'engage à tenir confidentielles les informations personnelles communiquées par son client (prestations à domicile et en ligne).

Article 13 : Site internet

- La structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le site Web de Déco è Sens ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de Déco è Sens. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de Déco è Sens est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.
- L'utilisateur qui désire placer, pour un usage personnel ou commercial, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du site de Déco è Sens, doit obligatoirement lui en demander l'autorisation. Il ne s'agira pas d'une convention implicite d'affiliation. En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site de Déco è Sens et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.
- Le site Déco è Sens a pour objet principal de fournir des informations sur les prestations proposées par Déco è Sens.

Article 14 : Propriété intellectuelle

- Les services fournis au client sont régis par le Code de la Propriété Intellectuelle. Ils demeurent donc la propriété de Déco è Sens. Le client s'interdit de reproduire, copier, vendre, revendre ou exploiter dans un but commercial quel qu'il soit, tout ou une partie du service, toute utilisation du service ou tout droit d'accès au service.
- Le client s'interdit de lancer une quelconque prestation pour son compte ou pour le compte d'une autre marque ou d'un produit pouvant concurrencer directement ou indirectement l'activité de Déco è Sens.

Article 15 : Droit applicable et Tribunal compétent

- Déco è Sens est une entreprise de droit français. La loi applicable avec le client est la loi française.
- En cas de litige, les parties privilégieront une solution à l'amiable. Si aucun accord n'est trouvé, le Tribunal de Commerce compétent sera celui du siège de la société Déco è Sens.

Fait à Strasbourg
le 1er mars 2012

